



**BULLETIN OFFICIEL
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

n° 121 OCTOBRE - DÉCEMBRE 2012

**Trimestriel
ISSN 0980-9686**

Direction de l'administration générale et de la modernisation

Sommaire

ACTES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	4
ARRETES ET DECISIONS.....	4
Arrêté conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères.....	4
Arrêté fixant le contingent de la médaille d'honneur des affaires étrangères pour l'année 2013	5
Direction générale de l'administration et de la modernisation	6
Direction des ressources humaines.....	6
Arrêté du 28 septembre 2012 modifiant l'arrêté du 16 août 2012 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires des systèmes d'information et de communication	6
Arrêté du 1 ^{er} octobre 2012 modifiant l'arrêté du 21 mai 2010 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au sein du comité d'hygiène et de sécurité spécial compétent à l'égard des services implantés à Nantes	7
Arrêté du 12 octobre 2012 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire des corps des secrétaires des affaires étrangères et des conseillers techniques de service social	9
Arrêté du 6 novembre 2012 modifiant l'arrêté du 13 octobre 2010 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au comité central d'hygiène et de sécurité .	10
Arrêté du 16 novembre 2012 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie.....	12
Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.....	13
Arrêtés relatifs aux attributions des agents consulaires	13
Arrêté du 5 avril 2012 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Melbourne (Australie) en tant que déléguée du Consul Général de France à Sydney	13
Arrêté du 29 octobre 2012 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Cork (Irlande) en tant que déléguée de l'Ambassadeur de France en Irlande.....	14
Arrêté du 29 octobre 2012 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Sucre (Bolivie) en tant que délégué de l'Ambassadeur de France en Bolivie	15
Arrêté du 7 novembre 2012 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Ntsirabe (Madagascar) en tant que délégué du consul général de France à Tananarive	16
Arrêté du 17 décembre 2012 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Hamilton (Bermudes) (Etats-Unis d'Amérique) en tant que déléguée du Consul Général de France à New York	17
Arrêté du 17 décembre 2012 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à Brasov (Roumanie) en tant que délégué de l'Ambassadeur de France en Roumanie	18
Agence pour l'enseignement français à l'étranger	19
Arrêté du 20 novembre 2012 portant nomination au comité technique paritaire central de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.....	19
REFERENCES DES PUBLICATIONS AU JOURNAL OFFICIEL.....	20
LOIS	20
DECRETS, ARRETES, CIRCULAIRES.....	20
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU COMMERCE EXTERIEUR.....	20
BUDGET.....	20

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	22
MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE.	23
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.....	23
Délégations de signature	24
Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats	24
Agence pour l'enseignement français à l'étranger	24
Direction générale de l'administration et de la modernisation	25
Direction générale de l'administration et de la modernisation	25
Direction des ressources humaines.....	25
Direction des affaires budgétaires et financières.....	25
Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.....	26
Service des Français à l'étranger	26
Direction des affaires juridiques.....	27
Liste récapitulative de lois autorisant la ratification de traités et accords internationaux publiés au Journal officiel du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2012.	27
Liste récapitulative des traités et accords internationaux publiés au Journal officiel de la République française du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2012.	28

ACTES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ARRETES ET DECISIONS

ARRETE CONFERANT LA MEDAILLE D'HONNEUR DES AFFAIRES ETRANGERES

NOR : MAEA1235675A

Le ministre des affaires étrangères,

VU le décret n°2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères,

ARRÊTE

Article 1er : La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée hors contingent, au titre d'actes de bravoure et de dévouement, aux personnes dont le nom suit :

Echelon Bronze

Jean ALBERTINI

Laurent DEFRANCE

Marion LAMY

Nelly HUMBERT

Lorenzo SCHIAVI

Olivier PELISSIER

Guy RIBES

Alain MAESTRONI

Guillaume DARME

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères ainsi qu'au *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses de la République française.

Fait, le 9 octobre 2012

Le ministre des affaires étrangères

Laurent FABIUS

**ARRETE FIXANT LE CONTINGENT DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DES AFFAIRES ETRANGERES POUR L'ANNEE
2013**

NOR : MAEA1240204A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n°2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères,
notamment ses articles 3 et 7,

ARRETE

Article 1^{er}

Le contingent de la médaille d'honneur des affaires étrangères prévu à l'article 7 du décret du 30 août 2010 susvisé est fixé, pour l'année 2013, à 50 médailles, dont 48 médailles à l'échelon bronze, 1 médaille à l'échelon argent et 1 médaille à l'échelon or.

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié *au Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères ainsi qu'au *Bulletin officiel* des décorations et récompenses de la République française.

Fait le 26 novembre 2012

Le ministre des affaires étrangères
Laurent FABIUS

Direction générale de l'administration et de la modernisation

Direction des ressources humaines

ARRETE DU 28 SEPTEMBRE 2012 MODIFIANT L'ARRETE DU 16 AOUT 2012 PORTANT NOMINATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU CORPS DES SECRETAIRES DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

NOR : MAEA1235674A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 modifiée relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2007 modifié instituant des commissions administratives paritaires au ministère des affaires étrangères et européennes ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires des systèmes d'information et de communication ;

Vu l'arrêté du 14 juin 2012 plaçant M. Yves COURANT en disponibilité à compter du 16 août 2012,

Vu l'arrêté du 16 août 2012 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2011,

Arrête

Article 1^{er}

Dans l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 août 2012 susvisé, les mots « Secrétaires des systèmes d'information et de communication hors classe » sont remplacés par les mots « Secrétaires des systèmes d'information et de communication de 1^{ère} classe ».

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 28 septembre 2012

Pour le ministre et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines

Brice ROQUEFEUIL

ARRETE DU 1^{ER} OCTOBRE 2012 MODIFIANT L'ARRETE DU 21 MAI 2010 PORTANT NOMINATION DES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL AU SEIN DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE SPECIAL COMPETENT A L'EGARD DES SERVICES IMPLANTES A NANTES

NOR : MAEA1235792A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 1991 portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères implantés à Nantes ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 1994 relatif au comité spécial d'hygiène et de sécurité du ministère des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 11 mai 2010 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité technique paritaire spécial du ministère des affaires étrangères et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2010 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au sein du comité d'hygiène et de sécurité spécial compétent à l'égard des services implantés à Nantes ;

Arrête

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 21 mai 2010 susvisé est ainsi modifié :

« Sont nommés en qualité de représentants du personnel au sein du comité d'hygiène et de sécurité spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères implantés à Nantes :

Au titre de l'Association syndicale des agents du ministère des affaires étrangères – Union nationale des syndicats autonomes (ASAM-UNSA) :

Titulaire

Mme Valérie ROUBY

Suppléant

M. Ludovic BORG-OLIVIER

Au titre du syndicat CGT du ministère des affaires étrangères (CGT/MAE) :

Titulaires

Mme Florence PIERRES

M. Yannick GUIDOUX

Suppléants

M. Laurent BERNARD-DIARD

M. Jean-Philippe ROT

Au titre du syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères (CFDT-MAE) :

Titulaires

Mme Caroline HOLIER

M. Claude DELARBOULAS

Suppléants

M. Ziane KHEDIM

Mme Gervaise DELAUNAY

M. Philippe TOULOUT

M. Bertrand CAILLAUD ».

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 1^{er} octobre 2012

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de l'administration et de la modernisation

Yves SAINT-GEOURS

ARRETE DU 12 OCTOBRE 2012 MODIFIANT L'ARRETE DU 23 DECEMBRE 2011 PORTANT NOMINATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES CORPS DES SECRETAIRES DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE SOCIAL

NOR : MAEA1236482A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 modifiée relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 91-784 du 1^{er} août 1991 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2007 modifié instituant des commissions administratives paritaires au ministère des affaires étrangères et européennes ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire des corps des secrétaires des affaires étrangères et des conseillers techniques de service social ;

Vu le courrier en date du 3 octobre 2012 de M. Franck RISTORI, secrétaire des affaires étrangères principal, par lequel l'intéressé démissionne de son mandat de membre de la commission,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 23 décembre 2011 susvisé est ainsi modifié pour ce qui concerne le grade de secrétaire des affaires étrangères principal et de conseiller technique de service social :

Secrétaires des affaires étrangères principaux et conseillers techniques de service social :

Titulaires :

- M. Jérémy OPRITESCU (OSAE-ASAM)

- M. Patrice SERVANTIE (CFDT-MAE)

Suppléants :

- M. Olivier CHATELAIS (OSAE-ASAM)

- M. Xavier BRUN (CFDT-MAE)

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 12 octobre 2012

Pour le ministre et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines

B. ROQUEFEUIL

ARRETE DU 6 NOVEMBRE 2012 MODIFIANT L'ARRETE DU 13 OCTOBRE 2010 PORTANT NOMINATION DES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL AU COMITE CENTRAL D'HYGIENE ET DE SECURITE

NOR : MAEA1238594A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 20 avril 1984 modifié instituant un comité central d'hygiène et de sécurité au ministère des relations extérieures ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2010 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité central d'hygiène et de sécurité et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;

Vu l'arrêté du 13 octobre 2010 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au comité central d'hygiène et de sécurité ;

Vu le courrier du syndicat ASAM-UNSA du 17 octobre 2012 ;

Vu le courrier du syndicat CGT/MAE du 30 octobre 2012 ;

Vu le courrier du syndicat CFDT-MAE du 31 octobre 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 13 octobre 2010 susvisé est ainsi modifié :

« Sont nommés en qualité de représentants du personnel au sein du comité central d'hygiène et de sécurité :

Représentants titulaires

M. Antoine DERR (CFDT-MAE)
Mme Martine CHAUSSIN (CFDT-MAE)
Mme Anne COLOMB (CFDT-MAE)
M. Bruno DE COURREGES (CFDT-MAE)
Mme Christiane GROS (ASAM-UNSA)
Mme Elisabeth SROUSSI (ASAM-UNSA)
M. Daniel VAZEILLE (CGT/MAE)

Représentants suppléants

Mme Nadine MONCHAU (CFDT-MAE)
Mme Raphaëlle LIJOUR (CFDT-MAE)
Mme Christine ROBERT (CFDT-MAE)
Mme Evelyne LE BIHAN (CFDT-MAE)
Mme Nathalie SANTAMARIA (ASAM-UNSA)
M. Jean-Robert BOURDOIS (ASAM-UNSA)
Mme Annick BOUJOT (CGT/MAE)

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 6 novembre 2012

Pour le ministre et par délégation
Le directeur général de l'administration
et de la modernisation
Yves SAINT-GEOURS

Arrêté du 6 novembre 2012 fixant les montants de référence de l'indemnité d'administration et de technicité en faveur de certains personnels du ministère des affaires étrangères (*JO* du 13 novembre 2012).

**ARRETE DU 16 NOVEMBRE 2012 MODIFIANT L'ARRETE DU 23 DECEMBRE 2011 PORTANT NOMINATION
DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU CORPS DES
SECRETAIRES DE CHANCELLERIE**

NOR : MAEA1239682A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 modifiée relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2007 modifié instituant des commissions administratives paritaires au ministère des affaires étrangères et européennes ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2011 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2012 portant nomination et titularisation dans le corps des secrétaires des affaires étrangères (agents diplomatiques et consulaires) de Mme Alexandra RAVENNE-GEHIN à compter du 6 novembre 2012,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 23 décembre 2011 susvisé est ainsi modifié pour ce qui concerne le grade de secrétaire de chancellerie de classe exceptionnelle :

« Secrétaires de chancellerie de classe exceptionnelle :

Titulaires :

- M. Arnaud LE MASSON (CFDT-MAE)
- Mme Myriam BEAUFARON (USASCC/SUPMAE-FSU)

Suppléants :

- M. Jacques-Yves RAIMBAULT (CFDT-MAE)
- M. Rémi ROUILLON (USASCC/SUPMAE-FSU) »

Article 2

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 16 novembre 2012

Pour le ministre et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines

B. ROQUEFEUIL

Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

Arrêtés relatifs aux attributions des agents consulaires

ARRETE DU 5 AVRIL 2012 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LA CONSULE HONORAIRE DE FRANCE A MELBOURNE (AUSTRALIE) EN TANT QUE DELEGUEE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A SYDNEY

NOR : MAEF1209888A

Le ministre des affaires étrangères et européennes,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Myriam BOISBOUVIER-WYLIE, Consule honoraire de France à MELBOURNE, habilitée à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisée, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à Mme Myriam BOISBOUVIER-WYLIE à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consule honoraire de France à MELBOURNE.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 5 avril 2012

Pour le ministre et par délégation

La chef du service des Français à l'étranger,

O. SOUPISON

ARRETE DU 29 OCTOBRE 2012 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LA CONSULE HONORAIRE DE FRANCE A CORK (IRLANDE) EN TANT QUE DELEGUEE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN IRLANDE

NOR : MAEF1237798A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Patricia MALLON, Vice-Consule honoraire de France à CORK, habilitée à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- délivrance de certificats divers en matière de transport et de douane ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à Mme Patricia MALLON à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Vice-Consule honoraire de France à CORK.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 29 octobre 2012

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
O. SOUPISON

ARRETE DU 29 OCTOBRE 2012 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A SUCRE (BOLIVIE) EN TANT QUE DELEGUE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN BOLIVIE

NOR : MAEF1237796A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Christophe MORIS, Consul honoraire de France à SUCRE, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents.

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Christophe MORIS à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consul honoraire de France à SUCRE.

Article 2

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 29 octobre 2012

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
O. SOUPISON

ARRETE DU 7 NOVEMBRE 2012 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A ANTSIRABE (MADAGASCAR) EN TANT QUE DELEGUE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A TANANARIVE

NOR : MAEF1119328A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Robert MICHEL, consul honoraire de France à Antsirabe, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Robert MICHEL à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de consul honoraire de France à Antsirabe.

Article 2

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 7 novembre 2012.

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
O. SOUPISON

ARRETE DU 17 DECEMBRE 2012 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LA CONSULE HONORAIRE DE FRANCE A HAMILTON (BERMUDES) (ETATS-UNIS D'AMERIQUE) EN TANT QUE DELEGUEE DU CONSUL GENERAL DE FRANCE A NEW YORK

NOR : MAEF1241850A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Nicole BENISTY-HAZIZA, Consule honoraire de France à HAMILTON (Bermudes), habilitée à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisée, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à Mme Nicole BENISTY-HAZIZA à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consule honoraire de France à HAMILTON (Bermudes).

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fai, le 17 décembre 2012

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
O. SOUPISON

ARRETE DU 17 DECEMBRE 2012 RELATIF AUX FONCTIONS EXERCEES PAR LE CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A BRASOV (ROUMANIE) EN TANT QUE DELEGUE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN ROUMANIE

NOR : MAEF1241825A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Ion CIOLACU, Consul honoraire de France à BRASOV, habilité à exercer les attributions normales définies aux articles 8 à 11 du décret du 16 juin 1976, est autorisé, dans le cadre des dispositions de l'article 12 du même décret, à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- délivrance de certificats de vie ;
- délivrance de certificats de résidence ;
- certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

L'exercice de ces attributions est conféré à M. Ion CIOLACU à titre personnel et prendra fin avec ses fonctions de Consul honoraire de France à BRASOV.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait, le 17 décembre 2012

Pour le ministre et par délégation,
La chef du service des Français à l'étranger,
O. SOUPISON

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

ARRETE DU 20 NOVEMBRE 2012 PORTANT NOMINATION AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

NOR : MAEA1239442A

Le ministre des affaires étrangères,

Vu l'arrêté du 2 mars 2004 portant création d'un comité technique paritaire central auprès du directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 8 juin 2010 fixant la liste des organisations syndicales aptes à désigner des représentants du personnel au comité technique paritaire central de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et le nombre de sièges attribués à chacune d'elles ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 portant nomination au comité technique de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 28 février 2012 portant nomination au comité technique de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du comité technique paritaire central de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger :

1° En qualité de représentant de l'administration : M. Michel Chanoux, secrétaire général de l'Agence, en remplacement de M. Jean-Paul Negrel ;

2° En qualité de représentants du personnel :

Sur désignation de la Fédération syndicale unitaire (FSU) :

Mme Sylvie Guetienne, titulaire, en remplacement de M. Sébastien Ville ;

Mme Nathalie Ringuede-Pradeau, titulaire, en remplacement de M. Christophe Stor ;

M. Laurent Keller, suppléant, en remplacement de M. Pierre Duret ;

Sur désignation de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA-Education) :

M. Dominique de Luca, titulaire, en remplacement de M. Pierre Château.

Article 2

La directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 20 novembre 2012.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'administration et de la modernisation,

Y. SAINT-GEOURS

REFERENCES DES PUBLICATIONS AU JOURNAL OFFICIEL

LOIS

LOI n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013 (*JO* du 30 décembre 2012).

LOI n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012 (*JO* du 30 décembre 2012).

DECRETS, ARRETES, CIRCULAIRES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté du 11 octobre 2012 portant création d'un traitement dénommé « plate-forme des achats de l'Etat » (*JO* du 20 octobre 2012).

BUDGET

Rapport relatif au décret n° 2012-1121 du 2 octobre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 4 octobre 2012).

Décret n° 2012-1121 du 2 octobre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 4 octobre 2012).

Rapport relatif au décret n° 2012-1186 du 23 octobre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 25 octobre 2012).

Décret n° 2012-1186 du 23 octobre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 25 octobre 2012).

Rapport relatif au décret n° 2012-1273 du 20 novembre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 22 novembre 2012).

Décret n° 2012-1273 du 20 novembre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 22 novembre 2012).

Rapport relatif au décret n° 2012-1281 du 20 novembre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 22 novembre 2012).

Décret n° 2012-1281 du 20 novembre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 22 novembre 2012).

Rapport relatif au décret n° 2012-1317 du 27 novembre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 29 novembre 2012).

Décret n° 2012-1317 du 27 novembre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 29 novembre 2012).

Rapport relatif au décret n° 2012-1333 du 30 novembre 2012 portant ouverture et annulation de crédits à titre d'avance (*JO* du 6 décembre 2012).

Décret n° 2012-1333 du 30 novembre 2012 portant ouverture et annulation de crédits à titre d'avance (*JO* du 1^{er} décembre 2012).

Rapport relatif au décret n° 2012-1373 du 10 décembre 2012 portant virement de crédits (*JO* du 11 décembre 2012).

Décret n° 2012-1373 du 10 décembre 2012 portant virement de crédits (*JO* du 11 décembre 2012).

Rapport relatif au décret n° 2012-1411 du 18 décembre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 19 décembre 2012).

Décret n° 2012-1411 du 18 décembre 2012 portant transfert de crédits (*JO* du 19 décembre 2012).

Décret n° 2012-1507 du 27 décembre 2012 portant fixation du taux de la contribution employeur due pour la couverture des charges de pension des fonctionnaires de l'Etat, des militaires et des magistrats ainsi que du taux de la contribution employeur versée au titre du financement des allocations temporaires d'invalidité des fonctionnaires de l'Etat et des magistrats (*JO* du 29 décembre 2012).

Décret n° 2012-1553 du 29 décembre 2012 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013 (*JO* du 30 décembre 2012).

Décret n° 2012-1554 du 29 décembre 2012 portant répartition des crédits ouverts et annulés par la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012 (*JO* du 30 décembre 2012).

Arrêté du 10 octobre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 12 octobre 2012).

Arrêté du 10 octobre 2012 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 12 octobre 2012).

Arrêté du 19 octobre 2012 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 24 octobre 2012).

Arrêté du 19 octobre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 24 octobre 2012).

Arrêté du 25 octobre 2012 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 28 octobre 2012).

Arrêté du 25 octobre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 29 octobre 2012).

Arrêté du 30 octobre 2012 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 4 novembre 2012).

Arrêté du 30 octobre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 4 novembre 2012).

Arrêté du 7 novembre 2012 portant ouverture de crédits d'attribution de produits (*JO* du 29 novembre 2012).

Arrêté du 7 novembre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 29 novembre 2012).

Arrêté du 14 novembre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 18 novembre 2012).

Arrêté du 14 novembre 2012 portant modification de l'arrêté du 11 avril 1995 relatif à l'institution, dans les pays relevant de la compétence du trésorier-payeur général pour l'étranger, de régies de recettes et de régies d'avances auprès des missions diplomatiques, des postes consulaires et représentations permanentes de la France auprès des organismes internationaux à l'étranger (*JO* du 23 novembre 2012).

Arrêté du 27 novembre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 30 novembre 2012).

Arrêté du 27 novembre 2012 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 30 novembre 2012).

Arrêté du 5 décembre 2012 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 8 décembre 2012).

Arrêté du 5 décembre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 8 décembre 2012).

Arrêté du 18 décembre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 21 décembre 2012).

Arrêté du 18 décembre 2012 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 21 décembre 2012).

Arrêté du 27 décembre 2012 portant ouverture de crédits d'attributions de produits (*JO* du 30 décembre 2012).

Arrêté du 27 décembre 2012 portant ouverture de crédits de fonds de concours (*JO* du 30 décembre 2012).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 2 octobre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 9 octobre 2012).

Arrêté du 4 octobre 2012 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 13 octobre 2012).

Arrêté du 4 octobre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 13 octobre 2012).

Arrêté du 4 octobre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 13 octobre 2012).

Arrêté du 23 octobre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 24 octobre 2012).

Arrêté du 23 octobre 2012 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 24 octobre 2012).

Arrêté du 2 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 4 novembre 2012).

Arrêté du 2 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 9 novembre 2012).

Arrêté du 8 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 16 novembre 2012).

Arrêté du 8 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 16 novembre 2012).

Arrêté du 16 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 18 novembre 2012).

Arrêté du 16 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 18 novembre 2012).

Arrêté du 16 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 18 novembre 2012).

Arrêté du 19 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (*JO* du 21 novembre 2012).

Arrêté du 22 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 24 novembre 2012).

Arrêté du 22 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 24 novembre 2012).

Arrêté du 22 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 25 novembre 2012).

Arrêté du 22 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 30 novembre 2012).

Arrêté du 27 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 30 novembre 2012).

Arrêté du 29 novembre 2012 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (*JO* du 2 décembre 2012).

MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Décret n° 2012-1221 du 2 novembre 2012 modifiant le décret n° 2012-780 du 24 mai 2012 relatif aux attributions du ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique (*JO* du 3 novembre 2012).

Décret n° 2012-1504 du 27 décembre 2012 modifiant le décret n° 2002-1105 du 30 août 2002 relatif à l'indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires attribuée aux personnels des corps de conseillers techniques de service social des administrations de l'État et d'assistants de service social des administrations de l'État (*JO* du 29 décembre 2012).

Arrêté du 27 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 30 août 2002 fixant les montants de référence annuels de l'indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires attribuée aux personnels des corps de conseillers techniques de service social des administrations de l'État et d'assistants de service social des administrations de l'État (*JO* du 29 décembre 2012).

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret n° 2012-1461 du 26 décembre 2012 portant prorogation du comité d'éthique du ministère des affaires étrangères (*JO* du 28 décembre 2012).

Délégations de signature

Décret du 8 octobre 2012 portant délégation de signature (direction des archives) (*JO* du 10 octobre 2012).

Arrêté du 9 octobre 2012 modifiant l'arrêté du 27 août 2012 portant délégation de signature (direction générale de l'administration et de la modernisation) (*JO* du 11 octobre 2012).

Arrêté du 8 novembre 2012 modifiant l'arrêté du 27 août 2012 modifié portant délégation de signature (direction générale de l'administration et de la modernisation) (*JO* du 10 novembre 2012).

Arrêté du 14 novembre 2012 modifiant l'arrêté du 20 septembre 2012 portant délégation de signature (direction de la coopération de sécurité et de défense) (*JO* du 18 novembre 2012).

Arrêté du 26 novembre 2012 portant délégation de signature (direction des affaires juridiques) (*JO* du 30 novembre 2012).

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Arrêté du 20 août 2012 portant renouvellement de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Ensemble pour une solidarité thérapeutique hospitalière en réseau » (*JO* du 9 décembre 2012).

Arrêté du 21 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 24 janvier 2011 modifié portant abrogation des arrêtés des 3 mars 1982 et 30 avril 1999 modifiés fixant la liste des établissements et organismes de diffusion culturelle et d'enseignement dotés de l'autonomie financière (*JO* du 28 décembre 2012).

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Décret n° 2012-1113 du 2 octobre 2012 portant abrogation du décret n° 2011-506 du 9 mai 2011 portant détermination des plafonds de prise en charge par l'Etat des frais de scolarité des enfants français scolarisés dans un établissement d'enseignement français à l'étranger (*JO* du 4 octobre 2012).

Décret n° 2012-1124 du 4 octobre 2012 modifiant l'article D. 531-50 du code de l'éducation (*JO* du 5 octobre 2012).

Décret n° 2012-1262 du 14 novembre 2012 modifiant le décret n° 2002-22 du 4 janvier 2002 relatif à la situation administrative et financière des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger (*JO* du 16 novembre 2012).

Arrêté du 27 septembre 2012 fixant par pays et par groupe le montant de l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale servie aux personnels résidents des établissements d'enseignement français à l'étranger (JO du 3 octobre 2012).

Arrêté du 20 décembre 2012 fixant par pays et par groupe le montant de l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale servie aux personnels résidents des établissements d'enseignement français à l'étranger (JO du 26 décembre 2012).

Direction générale de l'administration et de la modernisation

Décret n° 2012-1511 du 28 décembre 2012 portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères (JO du 30 décembre 2012).

Arrêté du 28 décembre 2012 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères (JO du 30 décembre 2012).

Direction générale de l'administration et de la modernisation

Direction des ressources humaines

Arrêté du 18 octobre 2012 complétant l'arrêté du 23 mars 2012 modifié autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un examen professionnel et fixant le nombre de postes à pourvoir pour l'accès au grade de secrétaire de chancellerie de classe exceptionnelle (JO du 30 octobre 2012).

Arrêté du 18 octobre 2012 modifiant l'arrêté du 23 mars 2012 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un examen professionnel et fixant le nombre de postes à pourvoir pour l'accès au grade de secrétaire de chancellerie de classe supérieure (JO du 30 octobre 2012).

Arrêté du 2 octobre 2012 fixant les taux de promotion dans certains corps du ministère des affaires étrangères pour les années 2013, 2014 et 2015 (JO du 12 octobre 2012).

Arrêté du 19 novembre 2012 modifiant l'arrêté du 22 juin 2012 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture de concours pour l'accès à l'emploi d'adjoint administratif de 1^{re} classe de chancellerie (JO du 24 novembre 2012).

Arrêté du 28 décembre 2012 portant classement des emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat relevant du ministère des affaires étrangères (JO du 30 décembre 2012).

Direction des affaires budgétaires et financières

Arrêté du 17 septembre 2012 complétant l'arrêté du 10 décembre 2002 fixant les listes des pays où la perception de tout ou partie des droits de chancellerie est possible en monnaie tierce, parallèlement ou non, au paiement en monnaie locale (JO du 13 octobre 2012).

Arrêté du 5 octobre 2012 portant classement des postes d'experts techniques internationaux par groupes et indemnités de résidence à l'étranger (*JO* du 13 octobre 2012).

Arrêté du 28 septembre 2012 portant institution d'une régie de recettes auprès de la direction générale de l'administration et de la modernisation, service de la sécurité diplomatique et de défense, division de la valise diplomatique du ministère des affaires étrangères (*JO* du 20 octobre 2012).

Arrêté du 16 octobre 2012 portant modification de l'arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès de la mission diplomatique et des postes consulaires au Gabon (*JO* du 23 octobre 2012).

Arrêté du 18 décembre 2012 fixant par pays et par groupe les taux de l'indemnité d'expatriation et de l'indemnité de résidence à l'étranger (*JO* du 23 décembre 2012).

Arrêté du 18 décembre 2012 portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès de l'Institut français du Proche-Orient, antenne de Jérusalem (*JO* du 23 décembre 2012).

Arrêté du 18 décembre 2012 portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès de l'Institut français de Grèce, antenne de Patras (*JO* du 23 décembre 2012).

Arrêté du 18 décembre 2012 portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès de l'Institut français de Grèce, antenne de Larissa (*JO* du 23 décembre 2012).

Arrêté du 10 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 30 octobre 2008 modifié relatif à l'institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès de missions diplomatiques, de postes consulaires et de représentations permanentes de la France auprès d'organismes internationaux à l'étranger (*JO* du 28 décembre 2012).

Arrêté du 10 décembre 2012 portant modification de l'arrêté du 30 octobre 2008 relatif à l'institution de régies de recettes et de régies d'avances auprès de missions diplomatiques, de postes consulaires et de représentations permanentes de la France auprès d'organismes internationaux à l'étranger (*JO* du 28 décembre 2012).

Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

Service des Français à l'étranger

Arrêté du 29 octobre 2012 portant habilitation d'un organisme autorisé et habilité pour l'adoption (*JO* du 13 novembre 2012).

Arrêté du 3 décembre 2012 portant habilitation d'un organisme autorisé et habilité pour l'adoption (*JO* du 13 décembre 2012).

Direction des affaires juridiques

Liste récapitulative de lois autorisant la ratification de traités et accords internationaux publiés au Journal officiel du 1^{er} octobre au 31 décembre 2012.

LOI n° 2012-1166 du 19 octobre 2012 autorisant l'approbation du protocole additionnel à l'accord de partenariat et de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil relatif à la création d'un centre de coopération policière (*JO* du 20 octobre 2012).

LOI n° 2012-1167 du 19 octobre 2012 autorisant l'approbation de l'accord d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria (*JO* du 20 octobre 2012).

LOI n° 2012-1171 du 22 octobre 2012 autorisant la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (*JO* du 23 octobre 2012).

LOI n° 2012-1188 du 26 octobre 2012 autorisant la ratification du traité relatif à l'établissement du bloc d'espace fonctionnel « Europe Central » entre la République fédérale d'Allemagne, le Royaume de Belgique, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas et la Confédération suisse (*JO* du 27 octobre 2012).

LOI n° 2012-1288 du 22 novembre 2012 autorisant la ratification de l'accord relatif aux pêches dans le sud de l'océan Indien (*JO* du 24 novembre 2012).

LOI n° 2012-1289 du 22 novembre 2012 autorisant la ratification de la convention relative à l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) (*JO* du 24 novembre 2012).

LOI n° 2012-1290 du 22 novembre 2012 autorisant la ratification de la convention de Hong Kong pour le recyclage sûr et écologique rationnel des navires (*JO* du 24 novembre 2012).

LOI n° 2012-1291 du 22 novembre 2012 autorisant la ratification de l'accord sur le transport aérien entre le Canada et la Communauté européenne et ses Etats membres (*JO* du 24 novembre 2012).

LOI n° 2012-1360 du 6 décembre 2012 autorisant l'approbation de l'accord de coopération dans le domaine de la défense entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire (*JO* du 7 décembre 2012).

LOI n° 2012-1471 du 28 décembre 2012 autorisant l'approbation du protocole n° 3 à la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif aux groupements eurorégionaux de coopération (GEC) (*JO* du 29 décembre 2012).

LOI n° 2012-1472 du 28 décembre 2012 autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kazakhstan dans le

domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques (*JO* du 29 décembre 2012).

LOI n° 2012-1473 du 28 décembre 2012 autorisant l'approbation de l'amendement à la convention sur la protection physique des matières nucléaires (*JO* du 29 décembre 2012).

LOI n° 2012-1474 du 28 décembre 2012 autorisant la ratification de l'accord de partenariat économique entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et les Etats du Cariforum, d'autre part (*JO* du 29 décembre 2012).

LOI n° 2012-1475 du 28 décembre 2012 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Vietnam pour la création et le développement de l'université des sciences et des technologies de Hanoi (*JO* du 29 décembre 2012).

LOI n° 2012-1476 du 28 décembre 2012 autorisant la ratification de la convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (*JO* du 29 décembre 2012).

Liste récapitulative des traités et accords internationaux publiés au Journal officiel de la République française du 1^{er} octobre au 31 décembre 2012.

Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kazakhstan pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (ensemble une annexe), signé à Paris le 27 juin 2011 (Décret n° 2012-1107 du 1^{er} octobre 2012) (*JO* du 3 octobre 2012).

Protocole additionnel à l'accord de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 13 janvier 2008 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite relatif à la formation en France de médecins spécialistes saoudiens, signé à Riyad le 9 octobre 2001 (Décret n° 2012-1123 du 3 octobre 2012) (*JO* du 5 octobre 2012).

Résolution MSC.290(87) relative à l'adoption d'amendements à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 21 mai 2010 (Décret n° 2012-1141 du 10 octobre 2012) (*JO* du 12 octobre 2012).

Accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation de l'aviation civile internationale relatif aux modalités de coopération dans le domaine de l'aviation civile, signé à Montréal le 20 avril 2012 (Décret n° 2012-1142 du 10 octobre 2012) (*JO* du 12 octobre 2012).

Création d'une zone économique exclusive au large des côtes du territoire de la République en Méditerranée (Décret n° 2012-1148 du 12 octobre 2012) (*JO* du 14 octobre 2012).

Accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) relatif à la méthode de surveillance continue dans le programme universel d'audits de supervision de la sécurité, signé à Montréal le 10 mai 2012 (Décret n° 2012-1152 du 15 octobre 2012) (*JO* du 17 octobre 2012).

Résolution MSC.269(85) relative à l'adoption d'amendements à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble deux annexes), adoptée à Londres le 4 décembre 2008 (1) (2) (Décret n° 2012-1172 du 22 octobre 2012) (*JO* du 24 octobre 2012).

Résolution MSC.283(86) relative à l'adoption d'amendements au Protocole de 1988 relatif à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 5 juin 2009 (1) (Décret n° 2012-1173 du 22 octobre 2012) (*JO* du 24 octobre 2012).

Résolution MSC.282(86) relative à l'adoption d'amendements à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 5 juin 2009 (1) (Décret n° 2012-1174 du 22 octobre 2012) (*JO* du 24 octobre 2012).

Accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine portant modification de l'accord de 1997 relatif à la coopération dans le domaine de l'étude et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, signées à Pékin le 19 juillet 2012 et à Paris le 16 août 2012 (1) (Décret n° 2012-1175 du 22 octobre 2012) (*JO* du 24 octobre 2012).

Convention de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine, signée à Buenos Aires le 22 septembre 2008 (1) (Décret n° 2012-1177 du 22 octobre 2012) (*JO* du 25 octobre 2012).

Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, signé à Tunis le 23 avril 2009 (1) (Décret n° 2012-1178 du 22 octobre 2012) (*JO* du 25 octobre 2012).

Résolution MSC.291(87) relative à l'adoption d'amendements à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 21 mai 2010 (1) (Décret n° 2012-1179 du 22 octobre 2012) (*JO* du 25 octobre 2012).

Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Mongolie dans le domaine de l'énergie nucléaire (ensemble une annexe), signé à Oulan Bator le 14 octobre 2010 (1) (Décret n° 2012-1180 du 22 octobre 2012) (*JO* du 25 octobre 2012).

Accord de coproduction cinématographique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement d'Ukraine (ensemble une annexe), signé à Cannes le 14 mai 2011 (1) (Décret n° 2012-1181 du 22 octobre 2012) (*JO* du 25 octobre 2012).

Deuxième avenant à la convention du 19 janvier 1967, modifiée par l'avenant du 6 juillet 1971 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne sur la construction et l'exploitation d'un réacteur à très haut flux et modifiée ultérieurement par l'accord du 19 juillet 1974 entre les deux Gouvernements susmentionnés et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à l'adhésion de ce dernier Gouvernement à la convention et par l'avenant du 27 juillet 1976 entre les trois Gouvernements, signé à Londres le 9 décembre 1981 (Décret n° 2012-1227 du 2 novembre 2012) (*JO* du 7 novembre 2012).

Quatrième avenant à la convention du 19 janvier 1967, modifiée par l'avenant du 6 juillet 1971 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne sur la construction et l'exploitation d'un réacteur à très haut flux et modifiée ultérieurement par la convention du 19 juillet 1974 entre les deux Gouvernements susmentionnés et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relative à l'adhésion de ce dernier Gouvernement à la convention et par l'avenant du 27 juillet 1976, le deuxième avenant du 9 décembre 1981 et le troisième avenant du 25 mars 1993 entre les trois Gouvernements susmentionnés, signé à Paris le 4 décembre 2002 (Décret n° 2012-1228 du 2 novembre 2012) (*JO* du 7 novembre 2012).

Résolution MSC.309(88) relative à l'adoption d'amendements au protocole de 1988 relatif à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 3 décembre 2010 (Décret n° 2012-1330 du 29 novembre 2012) (*JO* du 1^{er} décembre 2012).

Résolution MSC.308(88) relative à l'adoption d'amendements à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 3 décembre 2010 (Décret n° 2012-1339 du 3 décembre 2012) (*JO* du 5 décembre 2012).

Mesure 1 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 109 (île Moe, îles Orcades du Sud) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion révisé (Décret n° 2012-1340 du 3 décembre 2012) (*JO* du 5 décembre 2012).

Mesure 9 (2012), zone spécialement protégée de l'Antarctique n° 172 (partie inférieure du glacier Taylor et Blood Falls de la vallée Taylor, dans les vallées sèches de McMurdo en Terre Victoria) (ensemble une annexe), adoptée à Hobart le 20 juin 2012 – plan de gestion (Décret n° 2012-1341 du 3 décembre 2012) (*JO* du 5 décembre 2012).

Résolution MSC.206(81) relative à l'adoption d'amendements au Recueil international de règles applicables aux systèmes de protection contre l'incendie (Recueil FSS) (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 18 mai 2006 (Décret n° 2012-1347 du 3 décembre 2012) (*JO* du 6 décembre 2012).

Résolution MSC.217(82) relative à l'adoption d'amendements au Recueil international de règles applicables aux systèmes de protection contre l'incendie (Recueil FSS) (ensemble deux annexes), adoptée à Londres le 8 décembre 2006 (Décret n° 2012-1348 du 3 décembre 2012) (*JO* du 6 décembre 2012).

Résolution MSC.268(85) relative à l'adoption du code maritime international des cargaisons solides en vrac (code IMSBC) (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 4 décembre 2008. La résolution annexée au présent décret fait l'objet d'une publication spéciale annexée au Journal officiel de ce jour (Décret n° 2012-1349 du 3 décembre 2012) (*JO* du 6 décembre 2012).

Résolution MSC.311(88) relative à l'adoption d'amendements au Recueil international de règles applicables aux systèmes de protection contre l'incendie (Recueil FSS) (ensemble une annexe), adoptée à Londres le 3 décembre 2010 (Décret n° 2012-1350 du 3 décembre 2012) (*JO* du 6 décembre 2012).

Résolution MEPC.190(60) relative aux amendements à l'annexe au protocole de 1997 modifiant la convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par

le protocole de 1978 y relatif (zone de contrôle des émissions de l'Amérique du Nord) (ensemble une annexe), adoptée le 26 mars 2010 (Décret n° 2012-1364 du 6 décembre 2012) (*JO* du 8 décembre 2012).

Résolution MEPC.194(61) relative aux amendements à l'annexe au protocole de 1997 modifiant la convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978 y relatif (modèle révisé de supplément au certificat IAPP) (ensemble une annexe), adoptée le 1^{er} octobre 2010 (Décret n° 2012-1365 du 6 décembre 2012) (*JO* du 8 décembre 2012).

Accord sous forme d'échange de notes verbales entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'interprétation de la convention relative au service militaire des double-nationaux du 16 novembre 1995 et mettant fin au dispositif mis en place par l'accord sous forme d'échange de notes des 28-29 décembre 1999, signées à Paris les 15 janvier et 16 février 2012 (Décret n° 2012-1367 du 7 décembre 2012) (*JO* du 9 décembre 2012).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Malte relatif à l'imputation réciproque de stocks de sécurité de pétrole brut, de produits intermédiaires du pétrole et de produits pétroliers, signé à La Valette le 26 juin 2012 (Décret n° 2012-1368 du 7 décembre 2012) (*JO* du 9 décembre 2012).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Bulgarie relatif au lycée français Victor Hugo de Sofia, signé à Sofia le 23 avril 2012 (Décret n° 2012-1379 du 10 décembre 2012) (*JO* du 12 décembre 2012).

Accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan relatif à l'acte de transfert et de réception d'objets du patrimoine culturel faisant partie du patrimoine commun du peuple ouzbek (ensemble une annexe), signées à Paris et à Tachkent le 13 avril 2012 (Décret n° 2012-1380 du 10 décembre 2012) (*JO* du 12 décembre 2012).

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Inde relatif à la coopération dans le domaine du développement urbain durable, signé à Paris le 5 octobre 2012 (Décret n° 2012-1381 du 10 décembre 2012) (*JO* du 12 décembre 2012).

Accord de consolidation de dette entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée, signé à Paris le 11 juin 2012 (Décret n° 2012-1394 du 12 décembre 2012) (*JO* du 14 décembre 2012).

Convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République azerbaïdjanaise pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières, signée à Paris le 22 janvier 2004 (Décret n° 2012-1424 du 19 décembre 2012) (*JO* du 21 décembre 2012).

Accord de consolidation de dettes entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, signé à Paris le 24 juillet 2012 (Décret n° 2012-1425 du 19 décembre 2012) (*JO* du 21 décembre 2012).

Amendement à l'annexe de la convention contre le dopage, adopté à Paris le 13 novembre 2012, et à l'annexe 1 de la convention internationale contre le dopage dans le sport, adopté à Paris le 12 novembre 2012 (Décret n° 2012-1426 du 19 décembre 2012) (*JO* du 21 décembre 2012).